

Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

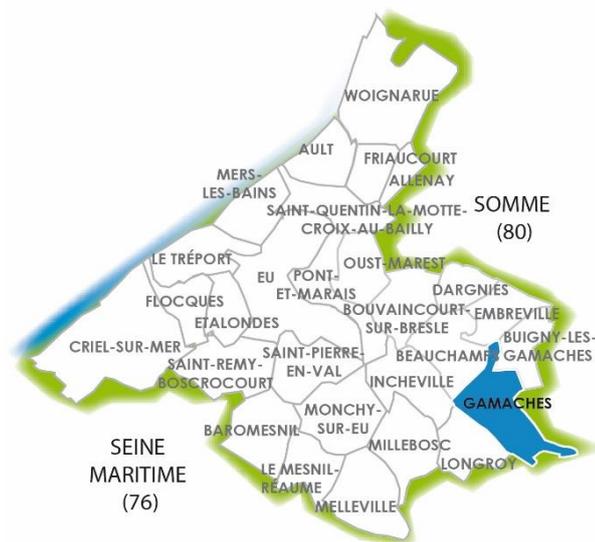
Emprise « TEXTI »

Degré de maturité

Peu mature

En cours de maturation

Mature



Calendrier de l'opération

2021

2022

2023

2024

2025

2026

Contexte	Dans le cadre de l'opération de requalification des espaces publics du cœur de bourg, Gamaches a eu l'opportunité, en 2023, d'acquérir cet ancien commerce situé au croisement des départementales 1015 et 48 et partie intégrante du périmètre opérationnel de la 3 ^{ème} phase de ladite opération (il avait d'ores et déjà été identifié comme un site à enjeux dans le cadre de l'étude de 2015/2016). La commune a sollicité l'EPF Hauts-de-France en vue de son acquisition et de la démolition/dépollution du bâtiment (convention validée en conseil municipal du 19 juin 2023).
Description générale	D'une superficie de 752 m ² , l'emprise de l'ancien TEXTI (magasin de vêtements / bazar) est contiguë à celle de La Poste par le parking public (propriété communale) qui la dessert. Elle est par ailleurs en co-visibilité immédiate de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul qui bénéficie d'un périmètre de protection au titre des MH. Dans le cadre de la requalification des espaces publics du cœur de bourg, et plus spécifiquement de la rue du Général de Gaulle (D1015), cette emprise a vocation, après démolition du bâti, à permettre la reconfiguration/extension (dans la limite de quelques places) du parking public de La Poste – lequel s'inscrit dès lors dans la stratégie de recomposition de l'offre de stationnement en centre-bourg – et la mise en perspective de l'église. En disposer octroie par ailleurs une plus grande marge de manœuvre en termes de réaménagement du croisement D1015/D48 (possible suppression du carrefour à feu).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en valeur le patrimoine historique de la commune - Animer et requalifier le cadre de la départementale 1015 - Valoriser la place du piéton dans le cœur de bourg de Gamaches
Étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition du site (en cours par l'EPF Hauts-de-France) - Démolition/dépollution (éventuelle) de l'existant et remise en état (2024/2025) - Cession par l'EPF Hauts-de-France à la commune - Aménagement dans le cadre de la 3^{ème} phase de l'opération de requalification des espaces publics du cœur de bourg (2026)
Intervenants	<p>Maître d'ouvrage (acquisition/démolition/dépollution) : EPF Hauts-de-France (par convention avec la commune de Gamaches)</p> <p>Maître d'ouvrage (réaménagement) : commune de Gamaches</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EPF Hauts-de-France - État - Région Hauts-de-France - Département de la Somme

	- Communauté de communes des Villes Sœurs ?
Budget global	

Plan de financement					
EPF Hauts-de-France	Acquisition (dont frais annexes), gestion, travaux	246 501,00 €			
Commune de Gamaches	Acquisition à l'EPF HDF	54 250,50 €			
Commune de Gamaches	Travaux d'aménagement (espace public)	Inclus dans la phase 3 du projet de requalification des espaces publics du cœur de bourg			
État	Travaux d'aménagement (espace public)		DETR DSIL		
Département de la Somme	Travaux d'aménagement (espace public)		AAP centres-villes, centres-bourgs		
Région Hauts-de-France	Travaux d'aménagement (espace public)		Attractivité des bourgs structurants		
CCVS					
Autofinancement					

Localisation du projet « Emprise TEXTI » par rapport au périmètre ORT de la commune de Gamaches

